

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 16 mai 2019

Date et heure de la séance : 22 mai 2019 à 18h.30

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 18

Absents avec procuration : 5

Absents : 4

Présents : Mmes Josiane BEUREL - Jacqueline BOLIS - MM. Philippe CRESPIN - Pascal DÉCOTTE - Jacques DUBOISSET - Mme Sylvie FABRON - M. Jean-Pierre FASSIER - Mmes Marie-Christine MACARIO - Christel MARCHENAY - MM. Jean-Marc MIGUET - Jean-Louis MOLAT - Mme Valérie MONTEIRO - MM. Sébastien MORIN - Philippe PACHECO - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Hervé PRONONCE - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : M. Nicolas BERNARD procuration à M. Jean-Pierre FASSIER - Mme Martine LEGRAND procuration à M. Pascal DÉCOTTE - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Jean-Paul PRESLE procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Agnès ROCHE procuration à Mme Karine SOUCHAL.

Absents : M. Matthias DINIZ - Mmes Ludivine MEISSONNIER - Nadège PARANT - M. Jean-François RAZAVET.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N° 19/05/22/004

OBJET : Validation des demandes de subventions au titre de la DALD pour des manifestations sportives et culturelles

Sur proposition de la commission municipale chargée de la vie associative et sportive réunie le 13 mai 2019, le Conseil Municipal est invité à bien vouloir valider les propositions de demandes de subventions au titre de la DALD suivantes :

ORGANISATEUR	Proposition de la Commission	Objet
LE CENDRE TENNIS CLUB	375 €	Tennis au féminin (30 juin 2019) Tennis dans les écoles
FOIRE GOURMANDE	1 000 €	Edition 2019
OHLC	475 €	Conte musical
COMITES DES FETES	1 000 €	Carnaval 2019
VILLE DU CENDRE	1 000 €	Juste pour 2 mains
	500 €	Illuminations
	813 €	Cendre en fête

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTE L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 28 mai 2019
Reçu en Préfecture le 28 mai 2019

Le Directeur Général des Services,

Jérémy FONTFREYDE.